

La passerelle piétonne enfin officialisée

Vieux de plus de dix ans, le projet de passerelle pour les piétons et les cyclistes entre Poissy et Carrières-sous-Poissy va finalement être lancé en 2022 pour une ouverture « en 2025 ».



LA GAZETTE EN YVELINES

La passerelle prendra appui sur le vieux pont, tout en préservant les arches existantes.

« On entend parler de cette passerelle depuis 2007, aujourd'hui le financement est bouclé », rapporte le maire carriérois, Eddie Aït (SE), du comité de pilotage qui s'est tenu au début du mois d'avril. Alors qu'en 2016, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) prévoyait un début des travaux pour 2020, ces derniers ne devraient finalement débuter qu'à l'horizon du deuxième semestre 2022, « pour une livraison en début 2025 ».

Imaginée pour « proposer une alternative sécurisée au pont actuel pour les piétons et les cyclistes », cette passerelle reliera la gare pisciacaise au quartier des Bords de Seine.

Elle prendra appui sur le vieux pont, tout en préservant les arches existantes.

D'un coût total de 20 millions d'euros, le projet est porté par GPSEO et le Département, avec des investissements respectifs de 8 et 7,4 millions d'euros. Figurent également l'État à hauteur de 3 millions d'euros, la Région avec 2 millions d'euros et le syndicat mixte d'aménagement de gestion et d'entretien des berges de la Seine et de l'Oise avec 350 000 euros. « Aujourd'hui l'autre enjeu c'est de travailler sur le prolongement avec une voie de circulation douce sur la rue de la Reine Blanche », précise Eddie Aït. ■